

**BUREAU DU VENDREDI 4 OCTOBRE 2019**

Le BUREAU, convoqué par courriel en date du 25 septembre 2019, s'est réuni le 4 octobre 2019, à 9h30, dans les locaux de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération, au 30 rue Alfred Kastler, PIBS 2, à VANNES, sous la Présidence de Monsieur Pierre LE BODO, Président.

Etaient présents :

- Yves QUESTEL - Maire de THEIX-NOYALO - *1<sup>er</sup> Vice-Président*
- Nadine LE GOFF-CARNEC - Maire de SAINT-NOLFF - *Vice-Présidente*
- François BELLEGO - Conseiller municipal de VANNES - *Vice-Président*
- Gérard GICQUEL - Maire d'ELVEN - *Vice-Président*
- Gilbert LORHO - Maire de PLOEREN - *Vice-Président*
- Jean LUTROT - Maire de LE BONO - *Vice-Président*
- Marylène CONAN - Maire de SULNIAC - *Vice-Présidente*
- Jean-Christophe AUGER - Conseiller Municipal de VANNES - *Vice-Président*
  
- Antoine MERCIER - Maire d'ARRADON
- Roland TABART - Maire d'ARZON
- Michel BAINVEL - Maire de BADEN
- Marie-Hélène STEPHANY - Maire de L'ILE D'ARZ (départ 12h)
- Loïc LEBERT - Maire de LE HEZO
- François MOUSSET - Maire de LE-TOUR-DU-PARC
- Martine LOHEZIC - Maire de LOCMARIA-GRAND-CHAMP
- Michel GUERNEVE - Maire de LOCQUeltas
- Gérard GUILLERON - Maire de MONTERBLANC
- Loïc LE TRIONNAIRE - Maire de PLESCOP
- Alain LAYEC - Maire de SAINT-GILDAS-DE-RHUYS (départ à 12h10)
- David LAPPARTIENT - Maire de SARZEAU
- Luc FOUCAULT - Maire de SENE
- Michèle NADEAU - Maire de SURZUR
- Jean-Pierre RIVOAL - Maire de TREDION
- Claude LE JALLE - Maire de TREFFLEAN
- David ROBO - Maire de VANNES (départ à 11h30)
- Thierry LE MEE - Conseiller Municipal de PLAUDREN
- Sophie LEBRETON - Adjointe au Maire de PLOUGOUMELLEN

Ont donné pouvoir :

- Jean-Marie FAY - Maire de BRANDIVY a donné pouvoir à Martine LOHEZIC
- Lucien MENAHES - Maire de la TRINITE-SURZUR - *Vice-Président* a donné pouvoir à Yves QUESTEL
- Anne GALLO - Maire de SAINT-AVE a donné pouvoir à Luc FOUCAULT
- Dominique VANARD - Adjointe au Maire de SARZEAU - *Vice-Présidente* a donné pouvoir à David LAPPARTIENT
- Sylvie SCULO - Adjointe au Maire de SENE - *Vice-Présidente* a donné pouvoir à Marylène CONAN
- Odile MONNET - Conseillère municipale de VANNES - *Vice-Présidente* a donné pouvoir à Pierre LE BODO

Ont été excusés :

- Yves BLEUNVEN - Maire de GRAND-CHAMP - *Vice-Président*
- Nadine FREMONT - Adjointe au Maire de PLOEREN - *Vice-Présidente*
- Pierrick MESSAGER - Maire de MEUCON
- Thierry EVENO - Adjoint au Maire de SAINT-AVE - *Vice-Président*

Ont été absents :

- Freddy JAHIER - Maire de COLPO
- Philippe LE BERIGOT - Maire de L'ILE-AUX-MOINES
- Denis BERTHOLOM - Maire de LARMOR-BADEN
- Dominique PLAT - Maire de SAINT-ARMEL

Le Président,  
Pierre LE BODO



-4-

## SEANCE DU BUREAU DU 4 OCTOBRE 2019

### *Aménagement - urbanisme*

#### **Avis sur le projet de Règlement Local de Publicité de la commune de Vannes**

Conformément aux dispositions du Code de l'environnement, la commune de Vannes nous a transmis pour avis son projet de Règlement Local de Publicité (RLP) « arrêté » lors du conseil municipal du 28 juin 2019. Par délibération du Conseil Communautaire en date du 25 janvier 2017, le Bureau a reçu délégation pour émettre cet avis.

Après analyse, il apparaît que le projet proposé intègre de manière satisfaisante les orientations communautaires en matière de lutte contre la pollution visuelle et de qualité urbaine y compris au sein des zones d'activités économiques, et d'économie d'énergie, ce conformément aux politiques communautaires traduites notamment dans le Schéma de Cohérence Territoriale, et dans le PCAET.

Par conséquent, il vous est proposé de :

- D'émettre un avis favorable sur le projet de RLP arrêté de Vannes ;
  
- D'autoriser Monsieur le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente décision.

**ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ**